

**MISE SUR PIED DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES
DU COLLÈGE DE VALLEYFIELD À SAINT-CONSTANT**

Saint-Constant, le 17 août 2018. — Dès l'automne 2019, le Collège de Valleyfield sera autorisé à mettre sur pied, à titre expérimental, un site d'enseignement collégial à Saint-Constant. Cette implantation vise à mieux servir les étudiants de la région en assurant l'équilibre de l'offre de formation au collégial. Le collège s'engage à travailler en collaboration avec les collèges avoisinants. La participation de ces derniers constituerait d'ailleurs un atout important.

La députée de Laporte, M^{me} Nicole Ménard, le député de Huntingdon et ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, M. Stéphane Billette, et le député de La Prairie, M. Richard Merlini, en ont fait l'annonce aujourd'hui, au nom de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M^{me} Hélène David.

Dans le but d'améliorer l'accessibilité à la formation, les programmes d'études *Tremplin DEC*, *Techniques d'éducation spécialisée* et *Sciences humaines* seront offerts au CEC de Saint-Constant à la rentrée 2019. Une fois que le respect des conditions d'implantation sera confirmé, le Ministère apportera un soutien financier au projet pour la durée de l'expérimentation, soit cinq ans.

Citations :

« Le succès et le rayonnement du Collège de Valleyfield et du futur centre d'études collégiales de Saint-Constant sont importants pour la région de la Montérégie. Ce sont à la fois des moteurs économiques et des carrefours du savoir, comme tous les établissements d'enseignement supérieur de la province. »

Nicole Ménard, députée de Laporte

« La MRC de Roussillon devrait connaître une croissance démographique importante au cours des prochaines décennies. Le nouveau centre d'études collégiales permettra de répondre à la demande des étudiantes et des étudiants et de favoriser leur enracinement dans la région. »

Stéphane Billette, député de Huntingdon et ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional

« Ce nouveau Centre d'études collégiales à Saint-Constant deviendra une référence locale et même, un véritable leader régional. Plusieurs acteurs de notre région pourront profiter des retombées positives qui découleront de sa mise sur pied. Il jouera très certainement un rôle crucial en répondant aux exigences de nos entreprises en arrimant des formations adaptées aux besoins de celles-ci. »

Richard Merlini, député de La Prairie

